

Résolution sur l'initiative en faveur d'un moratoire universel sur la peine de mort

2007/2542(RSP) - 14/05/2007

Sur la base d'informations communiquées par la présidence, les ministres ont débattu des activités en cours visant à faire progresser, au sein de l'Assemblée générale des Nations unies, la cause de l'abolition de la peine de mort.

Ils ont noté que l'UE souhaite que ce sujet reste au premier rang des préoccupations au niveau de l'UE et au niveau international et qu'elle entend étudier soigneusement les perspectives d'une relance de l'examen de cette importante question dans les enceintes des Nations unies. La présidence continuera activement à mettre en œuvre le plan d'action de l'UE concernant la peine de mort qui a été adopté en février, notamment pour susciter un soutien supplémentaire en faveur de la déclaration des Nations unies contre la peine de mort.

Le Conseil décidera d'éventuelles mesures supplémentaires sur la base d'une évaluation des résultats du plan d'action de l'UE.